

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Histoire et actualité politiques et sociales			
Code	SOAS1B03AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Benoît AMEZ (benoit.amez@helha.be) Bruno LAMBERT (bruno.lambert@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Benoît AMEZ (benoit.amez@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Christine MACHIELS (christine.machiels@helha.be) Céline FREMAULT (celine.fremault@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que toute question contemporaine ainsi que le fonctionnement de la société ont une dimension historique et politique et que la connaissance de celles-ci permet de mieux les comprendre.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Appréhender l'actualité sociale et politique
- II. Comprendre le contexte de l'action sociale, son histoire et son rapport au politique
- III. Connaître et comprendre les enjeux, les luttes et les compromis actuels et passés au niveau social et politique
- IV. Connaître et comprendre le rôle des institutions et des acteurs au niveau politique et social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B03ASA	Histoire	48 h / 4 C
SOAS1B03ASB	Droit public	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B03ASA	Histoire	40
SOAS1B03ASB	Droit public	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 6/60 du Bloc 1.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent : Histoire 66,7% Droit public 33,3%

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire			
Code	18_SOAS1B03ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Benoît AMEZ (benoit.amez@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à montrer aux étudiants que toute question contemporaine ainsi que le fonctionnement de la société ont une dimension historique, politique et sociale et que la connaissance celles-ci permet de mieux comprendre, analyser et interagir dans la société actuelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Manipuler adéquatement des concepts, un vocabulaire et une chronologie spécifiques afin de situer un événement (du champ social, économique ou politique) dans le temps.
2. S'interroger sur un événement en le situant dans son contexte historique.
3. Comprendre la complexité d'une question, d'un problème, d'un événement et pouvoir communiquer un point de vue personnel sur le sujet
4. Poser un regard critique sur une problématique sociale contemporaine en la contextualisant dans une perspective historique de longue durée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Une approche générale de l'histoire de la Belgique de 1830 à nos jours avec une insistance sur les thématiques politiques, économiques et surtout sociales ainsi que du phénomène de révolution sous toutes ses formes
- une approche basée sur un apprentissage plus pratique de l'histoire à travers la production d'un travail de groupe et d'une activité de terrain

Démarches d'apprentissage

- Mise en perspective historique au travers de cours ex cathedra des principaux facteurs structurants de l'histoire économique, politique et sociale de la Belgique en la replaçant dans un contexte global. L'accent sera mis sur la nécessaire contextualisation de questions sociétales inscrites dans le temps long comme la protection sociale, les conditions de travail, la pauvreté, l'immigration
- Analyse de textes écrits et iconographiques, de documents audiovisuels
- travail de groupe avec une partie individuelle sur la base d'une conférence ou d'une visite de terrain en lien avec l'histoire sociale

Dispositifs d'aide à la réussite

Présentation d'un questionnaire d'examen type lors du dernier cours avec éclaircissements et retour possible de l'enseignant pour les étudiants. Après cette session, une consultation de l'examen est organisée pour les étudiants qui le souhaitent par l'enseignant avec une analyse personnalisée.

Ouvrages de référence

COENEN Marie-Thérèse (sous la dir), Questions d'histoire sociale, Bruxelles, CARHOP, 2005.

MABILLE Xavier, Nouvelle histoire politique de la Belgique, Bruxelles, CRISP, 2011.

MARTIN Jean-Clément, Nouvelle histoire de la révolution française, Paris, Perrin, 2012

MORELLI Anne, Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique. De la préhistoire à nos jours, Bruxelles, Couleur livres, 2004

RIOUX Jean-Pierre, La Révolution industrielle, 1780-1880, Paris, Le Seuil, 2015.

Une orientation bibliographique plus complète sera présentée au cours

Supports

Un syllabus mis en ligne sur Moodle reprend les notes de cours (résumé) et les documents analysés au cours. Les étudiants sont cependant invités à intégrer les compléments d'informations par une prise de note lors des cours.

Des documents supplémentaires peuvent être distribués lors des cours

Des extraits vidéo et de films et éventuellement une conférence ou exposé d'un intervenant extérieur

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation écrite portant sur la matière vue au cours conformément aux objectifs et contenus exposés ci-dessus
- Evaluation sur base d'un travail écrit (en groupe avec une partie individuelle) qui est une activité d'apprentissage et de mise en pratique de la méthode historique

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30		
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas d'absence (justifiée) lors de la remise du travail, l'étudiant devra prendre contact avec l'enseignant au plus tard le jour de la remise du travail afin de lui communiquer copie du justificatif et fixer les modalités d'un dépôt. A défaut, l'étudiant sera sanctionné d'un "0".

En cas de seconde session (Q3), l'évaluation sera uniquement constituée de l'examen écrit.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit public			
Code	18_SOAS1B03ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'étude du droit public est l'étude de l'organisation et du fonctionnement d'un Etat en général et de l'Etat Belge en particulier.

Ce cours doit permettre à l'étudiant, en sa qualité de membre de ce groupement et futur agent d'action sociale :

D'acquérir une connaissance suffisante des grands principes fondamentaux qui sous tendent la vie publique et politique

D'acquérir une connaissance suffisante des rouages de l'Etat Belge

De maîtriser les arcanes des institutions de façon à pouvoir les utiliser adéquatement en fonction de leurs compétences respectives

D'appréhender plus efficacement l'actualité politique de notre pays

De situer le monde politique belge sur l'échiquier international

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

Restituer la théorie apportée au cours (définition, concepts de droit public...) 1.5;1.2

Reconnaitre et définir les différents types d'organisation d'un Etat 4.3

Expliquer les réformes successives ayant contribué au système actuel 4.2

Décrire le fonctionnement de l'Etat belge 8.5

Identifier les différents niveaux de pouvoirs, leurs institutions, leurs compétences et leur territoire 8.5

Expliquer les mécanismes mis en place pour permettre à ces différents niveaux de pouvoirs de « vivre ensemble » en toute loyauté.

Répondre de façon succincte à des questions très précises relatives au sujet traité. 1.5

Distinguer le vrai du faux dans une liste d'allégations d'ordre juridique 1.5;2.1

Utiliser l'actualité pour illustrer le cours 8.5

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

I - Introduction

1. Concepts fondamentaux et différents types d'organisation d'un Etat
2. Comprendre la Belgique à travers son évolution de sa naissance à aujourd'hui
3. Caractéristiques de l'Etat Belge
4. La Constitution et ses libertés fondamentales

II - Les différents niveaux de pouvoirs : leur territoire, leurs compétences, leurs institutions

III - Etat, Communautés, Régions : comment vivre ensemble ?

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Apprentissage par la participation

Travail en autonomie (lecture de la presse écrite)

Dispositifs d'aide à la réussite

questions-réponses --> verbaliser la pensée pour assimiler

interrogation orale et partielle sur la matière du cours précédent --> évaluation de ses acquis par l'étudiant

Postulat de départ : un investissement régulier de l'étudiant dans son étude, une présence au cours, un respect et une écoute attentive des échanges plus individuels --> « jouer le jeu » --> principe du contrat d'apprentissage

Ouvrages de référence

La Belgique pour débutants : Le labyrinthe belge : guide pratique , éd. La Charte, 2010

Alain Gerlache, Johan Vande Lanotte Siegfried Bracke , collectif

Revue : Le Vif l'Express ; Le Courrier hebdomadaire du Crisp

La Constitution belge

fiches pédagogiques de la Chambre des Représentants

Supports

Syllabus

Constitution belge

Presse/actualité

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).